InfOlive

Entretien et culture de l'Olivier

2025

Bulletin de préconisation n°11 du 11/07/25

Réalisé par le : CENTRE TECHNIQUE de l'Olivier

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 20, 83, 11), CIVAM Oléicole 13, CIVAM bio 66, CIVAM 84, SIOVB, CETA d'Aubagne, Alex Siciliano, Groupement des Oléiculteurs du Vaucluse, Coopérative du Nyonsais, Célia Gratraud, Sébastien Le Verge.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : https://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2025

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, *rendez-vous à cette adresse :* https://franceolive.fr/oleiculteur/lettres-dinformations

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

Irrigation

Les irrigations sont en cours sur la majorité du bassin oléicole.
Pour optimiser la gestion hydrique de vos vergers, vous pouvez consulter les bulletins Eau'live 2025, disponibles sur le site de France Olive, ou abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations.

Fertilisation

Continuez si nécessaire votre plan de fertilisation. Attention sur cette période, seules la fertilisation foliaire ou la ferti-irrigation sont efficaces. Ces dernières peuvent être mises en œuvre sur les vergers en cas de nécessité (complément alimentaire).
C'est la période d'apport de la potasse. La potasse permet de soutenir la formation des fruits. Ces apports sont à pondérer selon les résultats de vos analyses de sols et/ou de feuilles.
Les noyaux sont en cours de durcissement sur certains secteurs. Si c'est le cas sur vos vergers, il est recommandé de réaliser une analyse foliaire afin de vérifier l'efficience de vos apports. Consultez les actualités sur le site internet de France Olive pour bénéficier comme chaque année du tarif préférentiel négocié par France Olive auprès du laboratoire SADEF.
Pour plus d'informations, consultez l'Infolive n°2 du 7 mars 2025 ou la rubrique Fertilisation du Cahier de l'oléiculteur !

Mouche de l'olive

D'après le BSV n°11, les captures de mouche sont en augmentation mais restent faibles sur la majorité des secteurs sauf dans les Alpes de Haute-Provence où les captures sont importantes. Les olives ont atteint le stade « olive attractive » (0,8cm de longueur) et la baisse des températures est favorable à l'activité des mouches.
Nous vous recommandons vivement d'installer des pièges de suivi de population si ce n'est pas déjà fait !
Les conditions sont favorables à la dalmaticose qui peut se développer suite aux piqûres de mouche. Soyer vigilant !
Si vous optez pour une stratégie de lutte par :
- Application de barrières minérales : il est recommandé de réaliser vos applications si des mouches sont capturées dans vos pièges de suivi. Pensez à renouveler vos applications en cas d'érosion par le vent ou de lessivage par les pluies ;
- Piégeage : il est temps de mettre en place vos pièges bouteilles.

Oeil de paon et cercosporiose

D'après le BSV n°11, les risques estimés sont modérés sur l'ensemble du territoire du fait de la baisse des températures et des épisodes pluvio-orageux prévus.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive). Le Centre Technique de l'Olivier dispose d'un contrat couvrant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. ISSN : 2264 - 6701

Travaux financés par l'Union européenne, FranceAgriMer et France Olive Production.

Mouche de l'olive

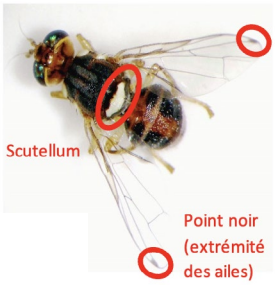

Les premières pontes des mouches peuvent avoir lieu dès que les olives atteignent 0,8 cm de longueur (olive attractive).

Les piqûres de mouche **favorisent l'apparition de la dalmaticose**, une maladie fongique pouvant causer des pertes de récoltes importantes et une dégradation de la qualité des fruits.

Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter le BSV n°11 ou la page web Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE.

Observations et évaluation du risque

D'après le BSV n°11, les captures de mouche sont en augmentation mais restent faibles sur la majorité des secteurs sauf dans les Alpes de Haute-Provence où les captures sont importantes. Des piqûres sont toujours observées dans les Pyrénées-Orientales, ainsi que dans les secteurs allant des plaines héraultaises à la basse vallée du Rhône. Des piqûres et les premiers dégâts de dalmaticose sont observés dans les zones autour du littoral niçois et dans les secteurs pré-alpins méridionaux.
Les olives ont atteint le stade « olive attractive » (0,8cm de longueur) et la baisse des températures est favorable à l'activité des mouches.

	Longueur olives > 8 mm	Longueur olives < 8mm
Mouche(s) capturée(s)	**Risque élevé**	**Vigilance renforcée**
Aucune mouche capturée	**Vigilance renforcée**	**Risque faible**

Pour vous aider, il est également possible de consulter la **carte de piégeage** mouche de l'**application « Oléiculteur »** sur laquelle s'affiche le nombre de captures par jour. Ces données sont issues des relevés de pièges positionnés à proximité de chez vous. Les valeurs affichées sur la carte sont issues d'une moyenne de captures de plusieurs pièges. Ces données indiquent donc une tendance territoriale et non parcellaire.

Les renseignements liés à l'application (installation) peuvent être consultés sur le lien suivant : Application Oléiculteur. Ensuite, vous pouvez choisir votre bioagresseur (Mouche de l'olive dans notre cas) et sélectionner votre rayon de recherche.
Si vous avez des pièges chez vous et que vous voulez contribuer à la représentativité de la carte (publiée dans le BSV), nous vous invitons à créer votre exploitation et vos parcelles puis à y saisir vos observations. France Olive vous remercie pour votre précieuse contribution.

La carte de précocité peut vous aider à estimer le risque mouche en début de saison : plus le niveau de précocité est élevé, plus l'émergence des adultes de la mouche de l'olive sera théoriquement précoce. Par ailleurs, plus la zone est précoce, plus le nombre de générations par saison peut être important. Cette carte a été réalisée par le CRIIAM Sud en partenariat avec les techniciens olive et le SRAL PACA.

Préconisations

Il est fortement recommandé de mettre en place des pièges de suivi de population. C'est un outil précieux pour le positionnement des traitements car cela permet de suivre la dynamique des populations à l'échelle parcellaire. Ces pièges peuvent être des

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.
Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.
Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

pièges chromatiques (plaque jaune engluée), à phéromones ou alimentaire. Si ce n'est pas déjà fait, vous devez les mettre en place dès à présent et les relever, a minima, une fois par semaine.

Des indications sur la fabrication ou l'installation de ces pièges sont disponibles dans le BSV n°11 ou sur le site internet de France Olive.

Stratégies de lutte

Nous sommes dans une période propice au développement de la dalmaticose. Lutter contre les dégâts de mouche c'est aussi lutter contre les risques de cette maladie.

Si vous optez pour une stratégie de lutte par :

- Applications de **barrières minérales** ; vous devez commencer les applications dès que vos pièges de suivi captureront des mouches. Les argiles se placent en préventif et permettent de réduire les pontes. C'est aussi la meilleure solution préventive contre la dalmaticose. Pensez à renouveler vos applications en cas d'érosion par le vent ou de lessivage par les pluies ;
- **Piégeage alimentaire** : il est urgent de mettre en place vos pièges alimentaires. Ces pièges sont à base de phosphate diammonique. Un piège bouteille par arbre suffit. Des indications sur la fabrication et la mise en place des pièges sont disponibles sur le site internet de France Olive.

Barrières minérales				
Spécialité commerciale	**Matière active**	**Dose homologuée**	**Nombre d'applications par an**	**Remarque**
ARGI JARDIN FRUCTIFIA	Argile kaolinite calcinée (kaolin) 99%	3 g/m² (30kg/ha)	6	Renouvellement en fonction de l'augmentation du calibre des fruits, du lessivage par les précipitations (20 mm) et de l'érosion par le vent.

Pour plus d'informations, consultez cahier de l'oléiculteur 2025.

Maladies du feuillage

Observations et évaluation du risque

D'après le BSV n°11, des symptômes de cercosporiose et d'œil de paon sont toujours présents sur les feuilles de la pousse de l'année précédente, lorsqu'elles ne sont pas tombées. Le risque est modéré sur l'ensemble du territoire.

Des défoliations plus ou moins importantes sont encore observées (principalement entre les littoraux niçois et mentonnais et les secteurs pré-alpins méridionaux, sur les secteurs du plateau de Valensole et de la moyenne vallée de la Durance, dans le Luberon et autour du Mont Ventoux).

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.
Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.
Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

La baisse des températures ainsi que les épisodes pluvio-orageux annoncés vont rendre les conditions favorables aux contaminations par l'œil de paon et la cercosporiose sur les secteurs concernés par ces instabilités.
Pensez à renouveler vos couvertures si ces dernières ont été lessivées ou ne sont plus efficaces.

Pour plus d'informations sur les substances actives, les produits et les doses autorisées, vous pouvez consulter l'Infolive n°1 et le Cahier de l'oléiculteur 2025.
Vous pouvez être averti des périodes à risque et des épisodes contaminants en téléchargeant l'application Oléiculteur sur le site de France Olive.

FRANCE Olive

INFOLIVE, bulletin de préconisation oléicole rédigé par le Centre Technique de l'Olivier.
22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 01 92

Rédacteur en chef : Christian PINATEL, Directeur technique du Centre Technique de l'Olivier
Responsable pôle agronomie : Julien BALAJAS – j.balajas@ctolivier.org - tél. 06 25 09 63 76
Chargée d'expérimentation : Mathilde BOURHIS – mathilde.bourhis@franceolive.fr– tél. 06 82 85 65 24